



**COCETA - Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien**

Association apolitique, à but non lucratif, pour la protection des habitants de l'agglomération nantaise.

[www.coceta.org](http://www.coceta.org)



## **MAINTIEN DE L'AÉROPORT NANTES-ATLANTIQUE : UNE DECISION CONTRE-NATURE**

### **Quand le soldat Errante, députée RENAISSANCE, s'en va-t'en guerre sur le dossier de l'aéroport.**

**« Il y a bien d'autres aéroports qui se trouvent à proximité d'une grande métropole sans que cela pose des soucis insurmontables... »**

**Le COCETA constate que l'agglomération Nantaise est la SEULE agglomération de France survolée en basse altitude en plein hypercentre, exposant ainsi plus de 100 000 citoyens aux nuisances aériennes.**

**Il est grand temps de travailler sur un vrai projet pour notre territoire, respectueux de l'environnement et de la Santé des citoyens. Il est URGENT de surseoir à la signature du contrat de concession tel qu'il semble être prévu.**

**Contrairement à ce qu'annonce Madame Errante, le véritable SCANDALE ne porte pas sur un projet qui patine depuis 50 ans MAIS SUR CELUI QUI NOUS CONDAMNERA SUR LES 50 prochaines années.**

**Les grandes manœuvres sont lancées pour faire passer la pilule d'un projet dévastateur pour l'environnement et les 100 000 citoyens de la métropole Nantaise survolés à basse altitude.**

La députée de la circonscription de Vertou-Vignoble, a saisi l'opportunité d'un interview<sup>1</sup> le 3 avril dernier réalisé par Presse Océan pour s'exprimer sur le réaménagement de l'aéroport.

Madame la députée Errante, proche d'Élisabeth Borne, enfonce le clou : « l'option de l'extension est inutile, le faire serait une « ineptie [...] et il est temps de boucler le dossier de réaménagement de l'aéroport de NA avec « les meilleures garanties ».

Elle glisse en conclusion des propos rapportés dans l'article, un dernier argument motivant la décision de maintenir l'aéroport : « **Il y a bien d'autres aéroports qui se trouvent à proximité d'une grande métropole sans que cela pose des soucis insurmontables...** ». Voici des propos bien dogmatiques et particulièrement infondés.

<sup>1</sup> Article du journal Presse Océan datant du 3 avril 2023 : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/aeroport-de-nantes-le-projet-dextension-de-la-piste-est-une-ineptie-selon-la-deputee-errante-eaffba3e-b432-11ed-8127-8d65520e914f>

**NOUS LUI RÉPONDONS :**

**Le COCETA a élaboré un panorama des aéroports français qui dément ce propos<sup>2</sup>. Ce n'est pas un hasard si l'hypercentre des villes est évité par le survol des avions.**

**Pourquoi l'agglomération Nantaise ferait-elle exception ? Certainement pas grâce aux 31 mesures « exemplaires » prises pour la soi-disant protection des riverains.**

**Si comme elle l'affirme, Madame la députée a l'écoute de la première ministre, Madame Elisabeth Borne, nous lui suggérons de l'informer de l'ineptie de vouloir maintenir l'aéroport sur son site actuel et de prétendre, en même temps, diminuer les nuisances en doublant le trafic aérien !**

Madame Errante appelle au sens des responsabilités pour assumer l'abandon de l'allongement de la piste de 400m (après celui de NDDL) au risque de l'effet politiquement dévastateur auprès des citoyens parce que « l'Etat fait encore machine arrière sur ce dossier ».

**Est-ce cela la prise de risque et l'appel à la responsabilité qu'elle prétend attendre de son gouvernement ?**

**En tant que représentante des habitants Sud Loire elle devrait s'insurger contre les mensonges et la manipulation conduite à grande échelle par le gouvernement et la DGAC lors de la concertation de 2019.**

**En effet, les hypothèses des différents scénarios présentés pour diminuer les nuisances étaient consciemment infondées<sup>3</sup> ! Pourtant, « tous les spécialistes sont catégoriques », précise-telle dans l'article, sur l'inutilité de l'agrandissement. Faut-il en conclure que la DGAC, Maîtrise d'ouvrage à qui l'Etat a confié le dossier, n'est pas spécialiste dans son domaine ?**

**LA FICELLE EST UN PEU GROSSE ! IL S'AGIT BIEN D'UNE OPÉRATION DE DIVERSION.**

Cette opération de communication consiste à prétendre abandonner l'agrandissement de la piste au motif d'avoir entendu les citoyens : l'argent du contribuable ne sera pas dépensé pour rien et, pour preuve d'une conscience écologiste, l'environnement (en bout de piste) est épargné.

**En distillant ce type de discours, le gouvernement, avec la complicité de certains élus locaux, occulte le fait qu'il va engager le territoire sur le doublement du trafic dans les prochaines années, et ce pour plus de 50 ans, TOUT EN AYANT CONSCIENCE D'ACCENTUER INÉLUCTABLEMENT LES NUISANCES SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION ET SUR UN SITE À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE CLASSÉ NATURA2000 ET RAMSAR.**

**Le COCETA avait rencontré Madame Errante, le 2 septembre 2022 sur le sujet de l'aéroport.**

*Nous l'avions informée des nuisances que ce projet allait engendrer pour la population et l'environnement ainsi que du fait que l'allongement de la piste n'était qu'un faux prétexte pour réhabiliter l'idée de pouvoir maintenir l'aéroport sur son site tout en protégeant la population.*

*Nous avons démontré que le gain de l'élévation du seuil de survol n'avait aucun impact sur la diminution des nuisances sonores, sur Nantes et les communes du sud Loire survolées<sup>4</sup>.*

***Pourquoi attendre autant de temps pour évoquer le sujet ? A croire qu'elle était en service commandé pour préparer les esprits à la probable signature du contrat de concession qu'elle appelle de ses vœux pour fin juin 2023.***

<sup>2</sup> Le panorama des aéroports français est accessible depuis le site du COCETA : <https://coceta.org/category/documents/>

<sup>3</sup> Nous rappelons que le projet d'un nouvel aéroport ailleurs qu'à NDDL avait été exclu pour privilégier des scénarios de réaménagement de piste, seules solutions rendant réaliste le maintien de l'aéroport sur son site actuel.

<sup>4</sup> Communiqué de Presse du COCETA du 8 octobre 2022 « Allongement de 400m : La solution miracle qui fait pschiiiiitttt » : <https://coceta.org/2022/10/08/allongement-de-400m-la-solution-miracle-qui-fait-pschiiiiitttt/>

**A PROPOS DU COCETA : <https://coceta.org/>**

- 1800 membres actifs (jusqu'à 4500 membres avant le COVID et la décision d'entériner le projet de réaménagement de l'aéroport) ; 8 antennes locales
- Création en mars 2018
- Association à but non lucratif, laïque et transpartisane
- Objet : Assurer la défense des intérêts des populations impactées (ou qui le seront) par les nuisances générées par l'activité aérienne et aéroportuaire. Ces conséquences portent sur l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, la santé publique, la qualité de vie....

**LE PROJET PORTE PAR LE COLLECTIF :**

- LE COCETA EST CONTRE LE DÉVELOPPEMENT DES AÉROPORTS URBAINS
- S'AGISSANT DE L'AÉROPORT DE NA, LE COCETA EST POUR UN PROJET ALTERNATIF QUI VISE EN PRIORITÉ À PRÉSERVER L'INTÉRÊT DE L'ENVIRONNEMENT & DE LA POPULATION
- LE COCETA SE POSE COMME UN COLLECTIF REGROUPANT DES USAGERS EXPERTS : IL VISE À CONTRIBUER AUX DÉBATS ET À ACCOMPAGNER LES PROJETS.

**CONTACTS PRESSE :**

- Paolo FERREIRA, Président du COCETA, [coceta@coceta.org](mailto:coceta@coceta.org) / 06 34 22 20 74